

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/11/18

Dossier complet le :

27/02/19

N° d'enregistrement :

F01118P0278

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement du plan d'eau artificiel dit "L'île aux Loups" à Montereau-Fault-Yonne en port de plaisance.

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

H2EAU

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Max GERARD, co-gérant

RCS / SIRET

8 1 4 8 1 5 6 3 5 0 0 0 1 0

Forme juridique SARL

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9° Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales : b / c	Aménagement d'un port fluvial avec une capacité d'accueil de 100 emplacements

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à développer un port de plaisance sur la commune de Montereau-Fault-Yonne (77130). Le plan d'eau étant déjà existant, notre projet vise à aménager cette surface pour permettre l'accueil de 100 bateaux de 0 à 17 mètres.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Notre objectif est de renforcer l'offre fluviale sur le territoire français, pour répondre à la demande des usagers de la voie d'eau.

Le port de plaisance bénéficiera d'une situation stratégique puisque la commune de Montereau-Fault-Yonne est située à la confluence de l'Yonne et de la Seine.

- La Seine conduit directement à Paris (18 heures de navigation) et permet de rallier l'Allemagne et la Belgique.
- L'Yonne offre d'intéressants débouchés vers la Bourgogne, puis sur le Rhône.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- Chemin d'accès : aucune modification n'est à prévoir puisqu'un chemin terrestre mène déjà au plan d'eau.

- Ponton : le plan d'eau dispose déjà d'un ponton où sont amarrés quelques bateaux. Nous allons le remplacer par des pontons flottants pour augmenter la capacité d'accueil. Les pontons flottants seront reliés et ancrés au fond par un système de chaînes tangentielles afin d'annuler les effets du marnage en cas de crue. Les sections du nouveau ponton flottant seront acheminées par voie terrestre puis grutées dans l'eau.

Les berges de l'Yonne et du plan d'eau ne subiront pas de modifications.

Aucun travaux de terrassement n'aura lieu sur le site, les sols ne seront pas impactés par notre projet.

Calendrier prévisionnel : septembre 2019 - mars 2020

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le port de plaisance sera conçu pour apporter confort et facilités aux plaisanciers pour une escale réussie.

- Une capitainerie flottante, sera entièrement dédiée à l'accueil du client du lundi au samedi. En dehors des heures d'ouverture, une permanence sera assurée par le maître du port. Des sanitaires seront accessibles en libre-service.
- Les pontons d'amarrage seront équipés de bornes pour l'eau potable et l'électricité.
- Une rampe d'accès permettra la mise à l'eau des bateaux jusqu'à 1T (installation déjà existante).

Un bateau, équipé d'une station de pompage, collectera les eaux usées des plaisanciers. Les eaux noires ainsi collectées seront ensuite stockées dans une micro-station d'épuration flottante. Cette dernière disposera d'un agrément ministériel autorisant le rejet direct des eaux traitées en milieu fluvial. La capitainerie flottante sera quant à elle dotée de son propre système de traitement des eaux usées.

Un service de collecte des ordures ménagères sera mis en place sous forme de conteneurs de tri selon les modalités établies par la Communauté de Communes du Pays de Montereau.



#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'Eau : nous sommes en relation avec la cellule Police de l'Eau Territoriale pour définir si notre projet est soumis à déclaration ou autorisation.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Plan d'eau (existant)	22 000 m <sup>2</sup>
- Pontons flottants	330 mètres
- Places d'amarrage	100

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8° 2 2' 3 1" 706 Lat. 0 2° 5 7' 5 2" 444

"L'île aux loups"  
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I n°110620012 : Plans d'eau de Cannes-Ecluse ZNIEFF de type II n°110620073 : Basse vallée de l'Yonne
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Montereau-Fault-Yonne est concernée par un plan de prévention des risques inondation approuvé par arrêté préfectoral 02 DAI 1 URB n°181 du 31 décembre 2002.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de "protection éloigné" d'un captage d'alimentation en eau potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans une Zone de Protection Spéciale (ZPS) directive "oiseaux" n° FR1112002 "Bassée et plaines adjacentes" et dans une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) n°IF03 "Bassée et plaines adjacentes". Le projet est à proximité de la ZPS n°FR1100798 "La bassée" et d'une zone disposant d'un arrêté de protection de biotope n°FR3800500.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet respectera l'environnement notamment en matière de gestion des déchets, de prévention des pollutions, et de rejets d'eaux usées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans la partie Ouest de la ZPS, le plan d'eau est utilisé depuis plusieurs années comme "zone de loisirs" avec la pratique d'activités nautiques. Un camping est également installé à proximité des berges. Notre projet ne produira pas de modifications majeures sur l'utilisation actuelle du site. L'impact de notre projet sur les espèces présentes sera toutefois analysé.  Sur le territoire de la ZPS ou à proximité, on recense plusieurs campings / villages de vacances, 1 hôtel et 20 gîtes / chambres d'hôtes.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations projetées n'auront pas d'impact sur le risque d'inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Malgré les mesures de prévention, des incidents environnementaux sont susceptibles de se produire en phase travaux et d'exploitation. Dans ce cas, différentes mesures sont prévues : - Un kit anti-pollution sera disponible sur le site - En cas de pollution importante, une entreprise spécialisée pourra être sollicitée pour le pompage des produits polluants déversés
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase chantier : engins flottants pour l'aménagement du port Phase d'exploitation : augmentation du nombre de bateaux de plaisance
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores en dehors des périodes de chantier (impact temporaire).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un bateau, équipé d'une station de pompage, collectera les eaux usées des plaisanciers. Les eaux noires ainsi collectées seront ensuite stockées dans une micro-station d'épuration flottante. Cette dernière disposera d'un agrément ministériel autorisant le rejet direct des eaux traitées en milieu fluvial. La capitainerie flottante sera quant à elle dotée de son propre système de traitement des eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase chantier : Le stockage du carburant nécessaire au ravitaillement des engins de travaux flottants s'effectuera en flux-tendu. Cette méthode permettra de minimiser les stocks de combustibles sur le site. Le carburant sera entreposé dans une cuve à double paroi conforme aux normes européennes. En cas d'utilisation de lubrifiants, nous privilégierons des huiles hydrauliques biodégradables. Phase d'exploitation : Un service de collecte des ordures ménagères sera mis en place sous forme de conteneurs de tri.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation du site Internet de la DRIEE ne permet pas de mettre en évidence des projets connus à proximité du projet objet du présent formulaire et dont les incidences pourraient se cumuler.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Une station de pompage flottante sera à la disposition des plaisanciers pour leur permettre d'aspirer les eaux usées. Les déchets ménagers et spécifiques au nautisme (huiles moteurs, carburants périmés, batteries usagées...) seront collectés puis traités via des filières de recyclages. Une charte du port sera mise en place pour rappeler aux plaisanciers les "bonnes pratiques" à observer (utilisation de l'eau potable, réduction de la consommation, emploi de produit bio-dégradable).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet ne semble pas nécessiter d'étude d'impact, il ne génère pas d'incidences significatives sur le milieu naturel. Le plan d'eau artificiel est déjà utilisé en tant que zone de loisirs depuis plusieurs années (club de voile, etc.).

Les enjeux environnementaux seront pris en compte dans le cadre des procédures d'autorisation/déclaration auxquelles le projet est soumis.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

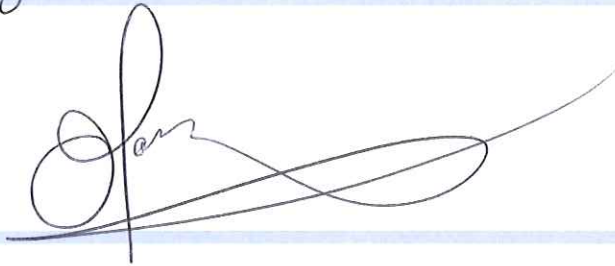
Fait à

St Usage

le,

29/11/18

Signature



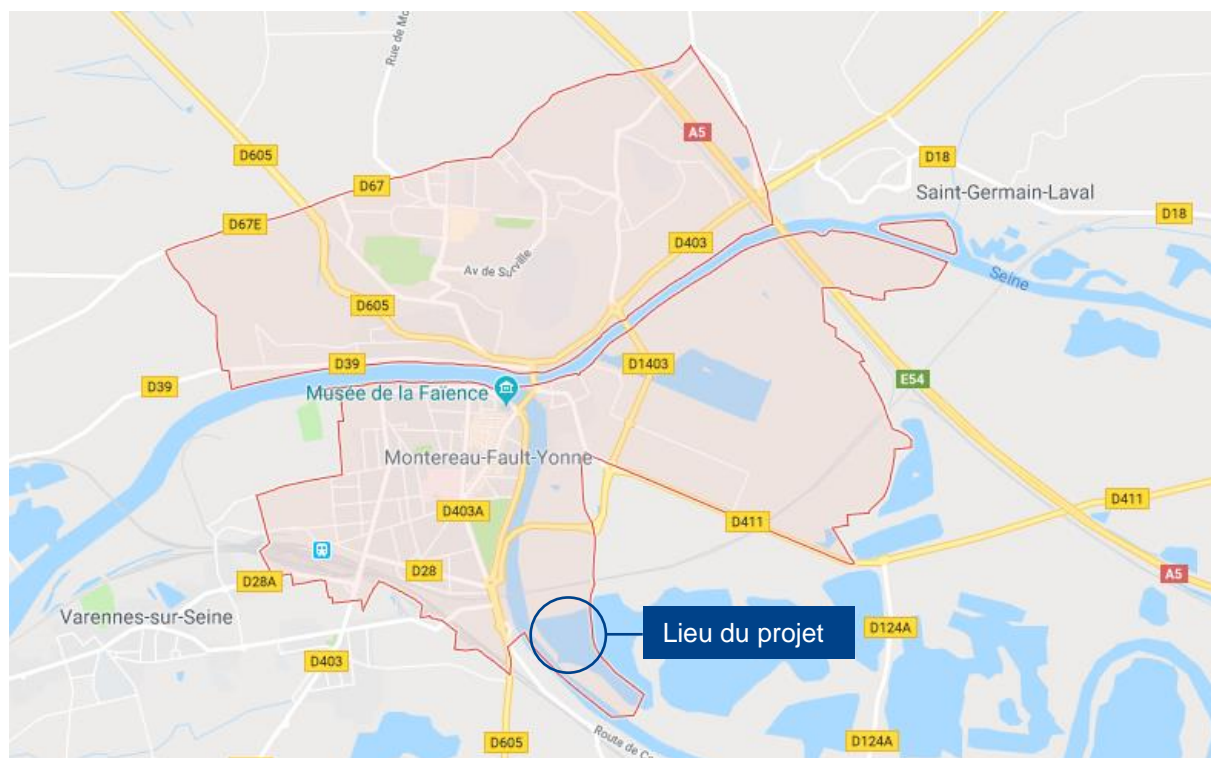


## Plan de situation

Projet : Création d'un port de plaisance à Montereau-Fault-Yonne



Source : Géoportail | Echelle 1 : 34 110



Source : Google Maps



## Photographies de la zone d'implantation

Projet : Création d'un port de plaisance à Montereau-Fault-Yonne



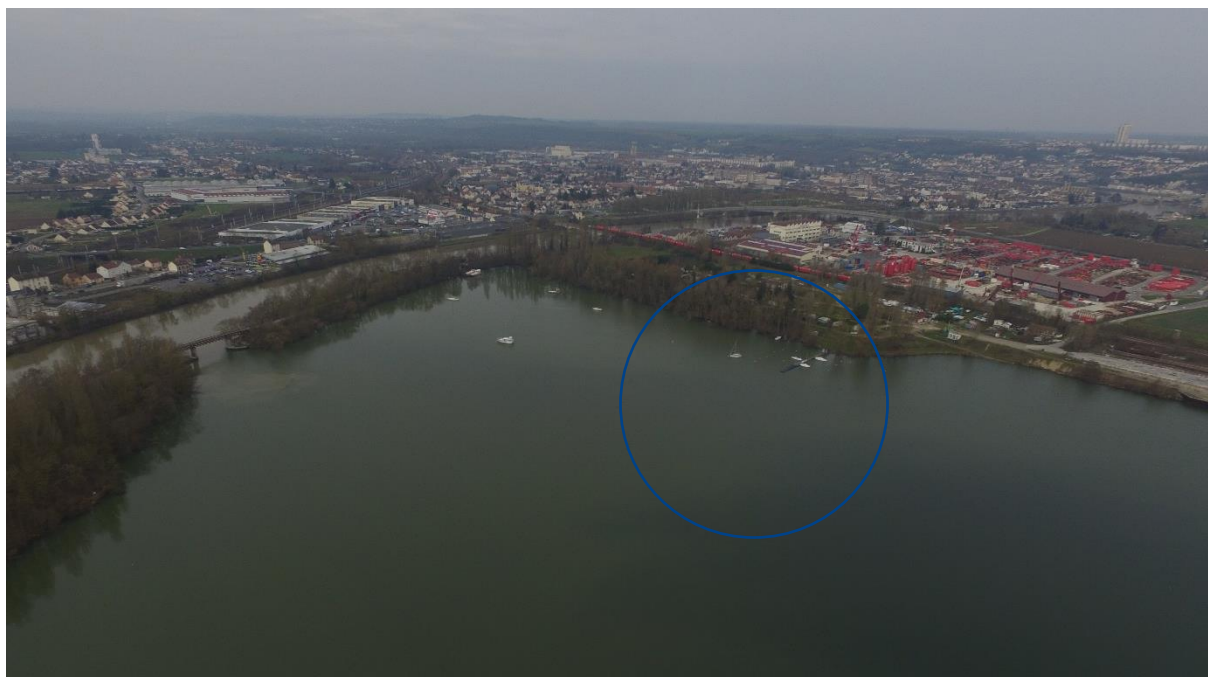
Source : Géoportail | Echelle 1 : 68 220



Source : Géoportail | Echelle 1 : 17 055

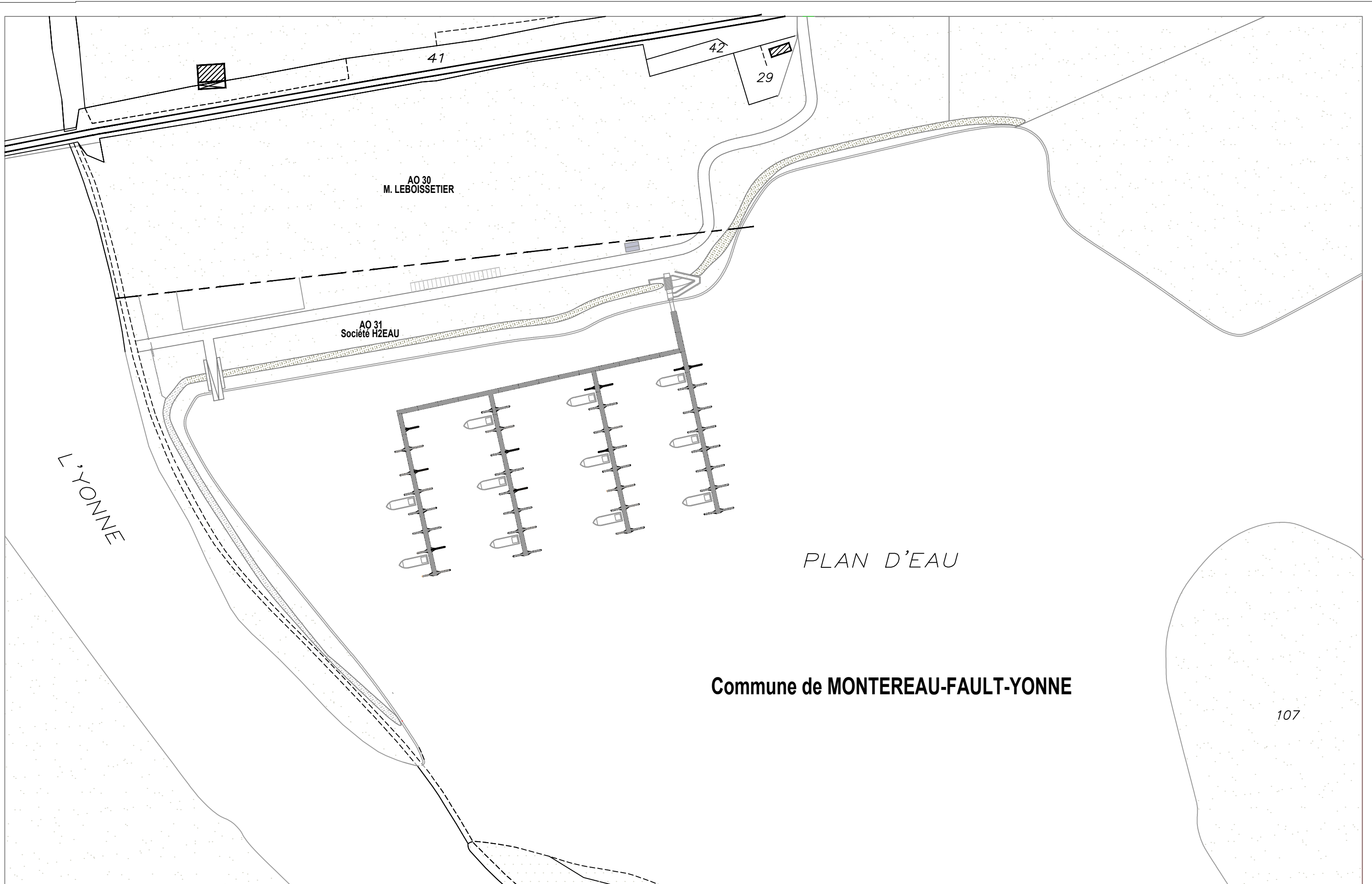


*Photographie aérienne datant de février 2016*



*Photographie aérienne datant de février 2016*





L'YONNE

AO 30  
M. LEBOISSETIER

AO 31  
Société H2EAU

41

42

29

PLAN D'EAU

Commune de MONTEREAU-FAULT-YONNE

107



Port de plaisance  
21170 Saint Jean de Losne  
tél : 03 80 39 23 00 / fax : 03 80 29 04 67  
Email : h2o@h2oFrance.com  
www.h2o-bateau.fr

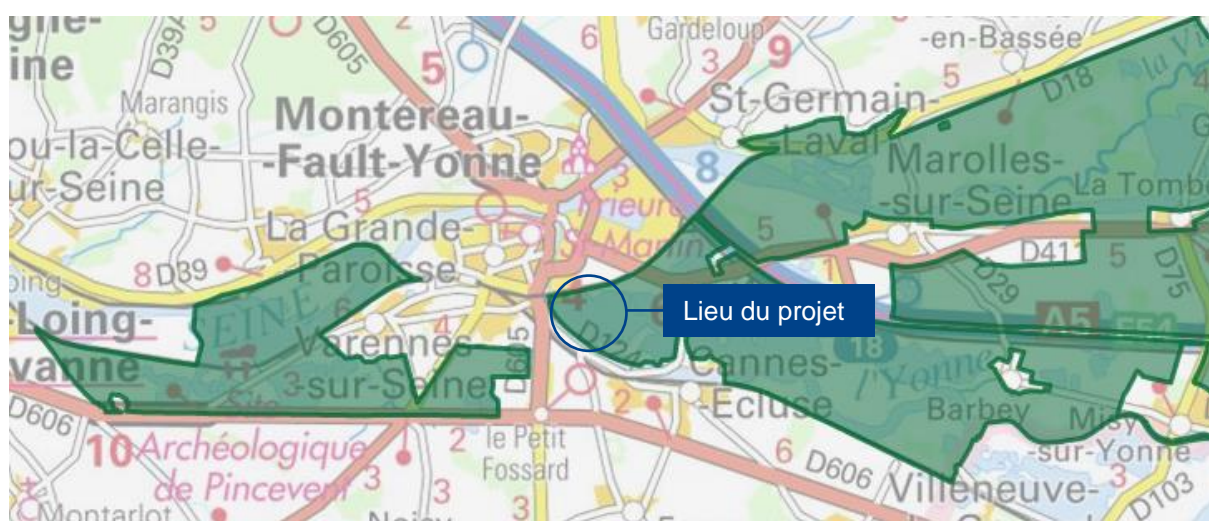
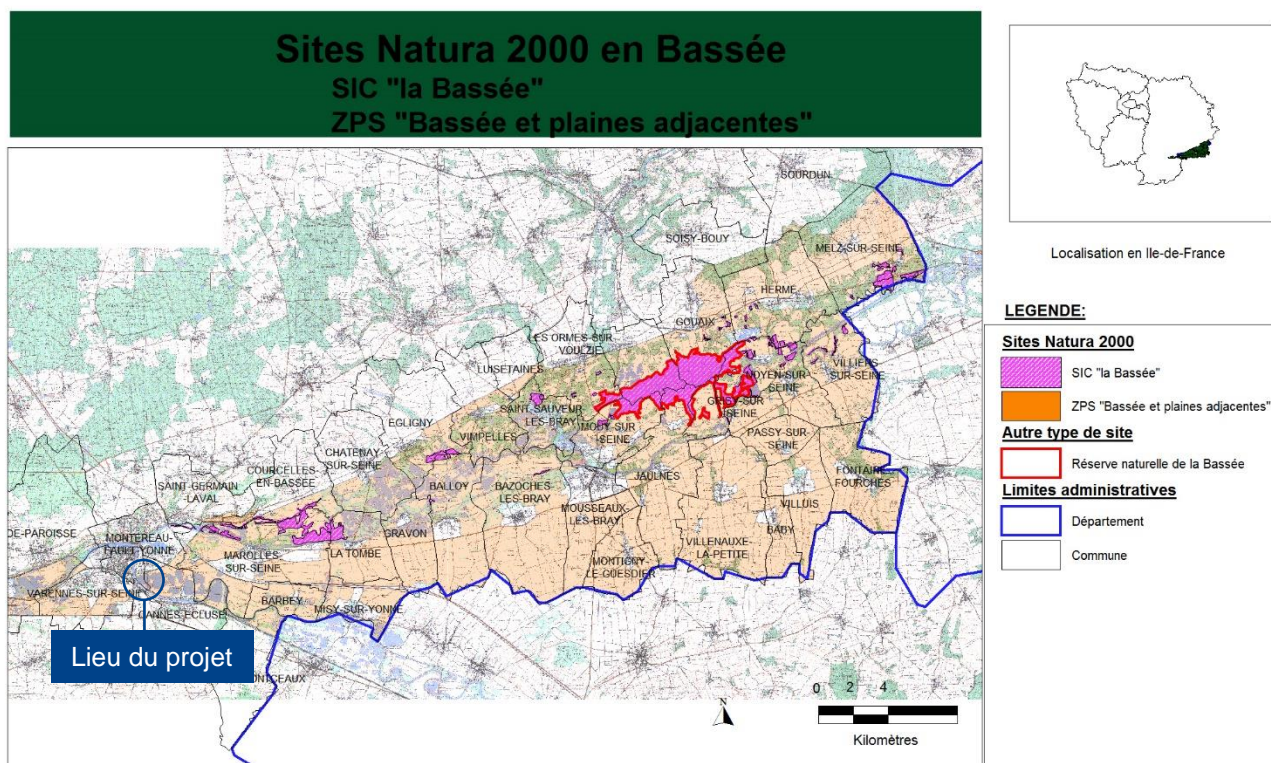
Avant-Projet  
Date : 20/11/2018

Ech: 1/2000

## Plan de situation détaillé – Natura 2000

Projet : Création d'un port de plaisance à Montereau-Fault-Yonne

FR1112002 - Bassée et plaines adjacentes - Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux





# **Création d'un port de plaisance Montereau-Fault-Yonne**

Impacts potentiels sur la zone Natura 2000

**H2eau**

Port de Plaisance  
21170 Saint-Jean-de-Losne

Contact : Max GERARD - 03 80 39 07 26  
[max@h2ofrance.com](mailto:max@h2ofrance.com) - [www.h2o-bateau.fr](http://www.h2o-bateau.fr)



Notre projet de port de plaisance est situé à l'intérieur d'un périmètre Natura 2000. Ce document a pour objectif d'apprécier les potentielles conséquences environnementales de notre projet pour en limiter les impacts.

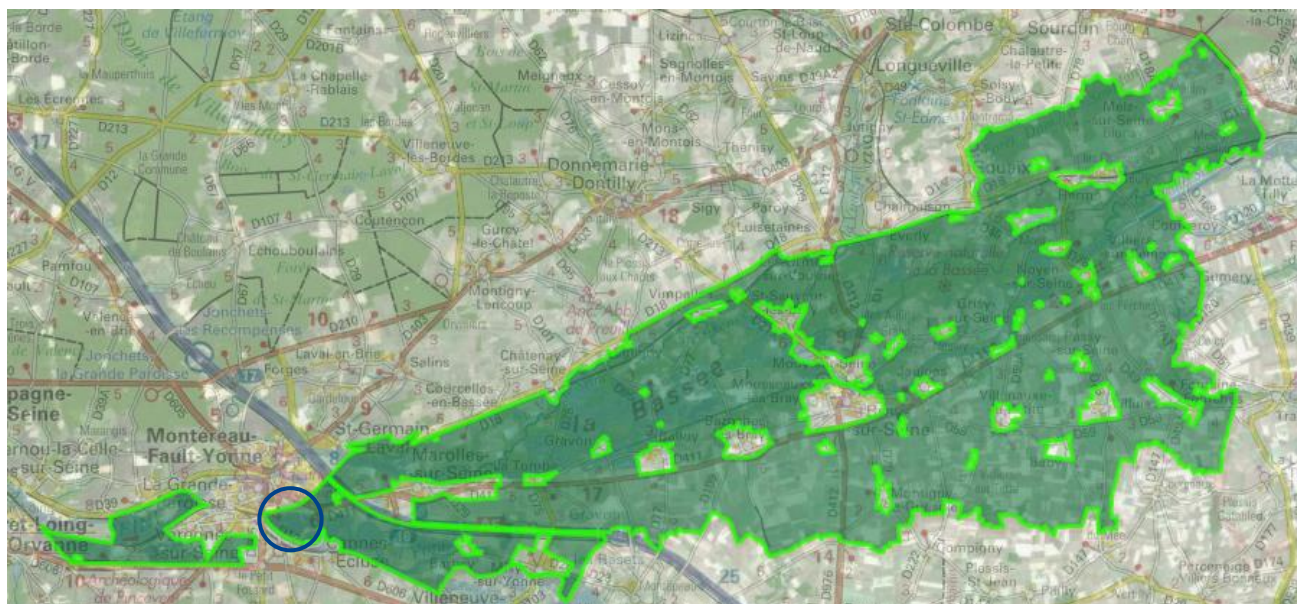
## 1. Identification du site

Code du site : FR1112002

Type : ZPS

Appellation : Bassée et plaines adjacentes

D'une superficie de 27 643 ha, ce site Natura 2000 est concentré au sud-est du département de Seine-et-Marne, à la limite avec le département de l'Aube. Notre projet, quant à lui, est localisé sur la commune de Montereau-Fault-Yonne dans la partie ouest de la ZPS.



La directive européenne « Oiseaux » prévoit la protection des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux considérées comme rares ou menacées à l'échelle européenne. Dans chaque pays de l'Union européenne les sites les plus adaptés à la conservation des habitats de ces espèces sont désignés Zones de Protection Spéciale (ZPS). La désignation de ces zones est basée sur des inventaires, notamment sur celui des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). 21 espèces d'intérêt communautaire sont répertoriées à l'intérieur dans la zone Natura 2000 qui nous concerne.

Notre projet de port de plaisance est également situé :

- Au sein d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF 1 et 2) ;
- A proximité de la Réserve Naturelle Régionale des Seiglats qui dispose d'un arrêté de protection de biotope.

Quatre Communautés de communes sont concernées par le périmètre de la ZPS. Ces établissements publics ont pour objet l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace. Dans notre cas, la Communauté de Communes du Pays de Montereau, qui concentre 15.1% de la surface total du site Natura 2000, est particulièrement favorable à notre projet de port de plaisance.

## 2. Espèces cibles

### - La faune

Pour la faune, l'intérêt est principalement ornithologique dû à l'étendue des plans d'eau, à leurs eaux poissonneuses, et à la diversité des milieux qui les entourent.

Le secteur est également intéressant d'un point de vue entomologique avec plusieurs espèces de lépidoptères protégés au niveau national comme le Flambé. Pour les Odonates, on peut citer l'observation de la Cordulie à corps fin protégée nationalement. Parmi les orthoptères, nous pouvons citer l'Œdipe turquoise qui affecte les milieux chauds et secs comme les carrières.

En ce qui concerne les mammifères, citons le hérisson et l'écureuil, espèces protégées susceptibles d'être présents sur zone. Sept espèces de chiroptères sont également présentes sur le territoire communal. Plusieurs d'entre-elles ont des mœurs forestières et viennent chasser des insectes au ras des plans d'eau.

Concernant les batraciens, deux espèces de grenouilles peuvent potentiellement être présentes sur le site.

### - La flore

Les espèces à enjeux sont essentiellement soumises aux bois et clairières. L'Euphorbe verruqueuse classée rare dans la région et protégée au niveau régional y est recensée.

## 3. Pollutions potentielles et solutions envisagées

Au sein d'un port de plaisance, la qualité des eaux et des écosystèmes peut être soumise à différentes sources de pollutions :

### - Le rejet direct par les bateaux à flot ;

Une partie importante de la pollution des eaux est le fait du rejet direct d'eaux usées domestiques provenant soit des installations sanitaires embarquées (eaux noires) soit des eaux ménagères de vaisselle ou de lavage (eaux grises). Les eaux grises et les eaux noires des bateaux de plaisance sont stockées à bord, dans des cuves prévues à cet effet. Toutefois, certains bateaux ne sont pas munis de système de stockage pour ces eaux. En effet, seuls les bateaux construits après le 1 janvier 2008 ont l'obligation de disposer d'un système de rétention ou de traitement des eaux usées (article 43 de la Loi sur L'eau)

La pollution produite par ces rejets d'eaux usées est à la fois de nature organique, bactérienne et visuelle. La pollution organique favorise la croissance des algues avec une diminution du nombre d'espèces et une prolifération des espèces opportunistes. L'impact polluant est essentiellement fonction de la population « flottante » c'est à dire du nombre de personnes vivant à bord des bateaux présents à l'année dans le port et les bateaux à l'escale.

#### Solution envisagée

La collecte et le traitement des eaux usées des bateaux seront assurés sur place avec l'installation d'une station de pompage et d'une microstation d'épuration flottante. Les équipements prévus seront proportionnels aux enjeux de préservation de la qualité de l'eau. Des sanitaires fixes destinés aux plaisanciers seront également installés au sein de la capitainerie.

#### - **Les pollutions chimiques chroniques et accidentelles ;**

Un port fluvial peut être soumis à des risques de pollutions chroniques et accidentelles d'origines diverses du fait :

- Des peintures antisalissures et des anodes sacrificielle ;

Les composés chimiques sont libérés dans l'eau lorsque le bateau est à flot et surtout sur les aires de carénage (notre projet n'inclut pas de zone de carénage). Les substances chimiques rejetées dans l'environnement sont parfois très nocives (métaux lourds) pour la faune et la flore. L'évaluation des quantités de composés chimiques libérées par les coques des bateaux est difficile à estimer car elle dépend de nombreux facteurs (type de peinture, délai inter-carénage...).

- Des hydrocarbures et détergents ;

Pollution généralement très visible : irisation du plan d'eau du aux hydrocarbures (pompes de cale...), mousses produites par les détergents (nettoyage des bateaux et lessives sur les pontons).

- Des pollutions accidentelles, en majorité causées par des pertes d'hydrocarbures.

Un incendie, une collision ou le naufrage d'un bateau peuvent être la cause d'une pollution déversant dans l'eau des hydrocarbures (rupture des réservoirs) et tout produit stocké à bord (huile moteur, produit d'entretien).

#### Solution envisagée

Des peintures contenant moins d'agents biocides nocifs sont disponibles sur le marché. Des mesures seront prises pour favoriser l'emploi de produits biodégradables (détergents, produits ménagers) limitant les impacts sur l'environnement.

Afin de parer à toute éventualité de pollution par des hydrocarbures, un kit anti-pollution sera à disposition. Le port possèdera également un plan de lutte contre la pollution et l'incendie. Un affichage extérieur expliquant comment signaler une pollution sera également prévu.

#### - **Les déchets ménagers et spéciaux.**



Les usagers de la voie d'eau génèrent divers déchets liquides et solides : ordures ménagères, huiles et graisses usagées, batteries...

#### Solution envisagée

Un service de collecte des ordures ménagères sera mis en place sous forme de conteneurs de tris selon les modalités établies par la Communauté de Communes afin de les évacuer vers les filières adaptées. Les autres déchets toxiques et polluants dits « spéciaux » pourront être réceptionnés à la capitainerie ou apportés directement à la déchetterie. Une attention particulière sera apportée à la sensibilisation des plaisanciers en matière de tri des déchets grâce à plusieurs affichages.

### **4. Incidences sur les berges**

Concernant le chemin d'accès, aucune modification n'est à prévoir puisqu'un chemin terrestre mène déjà au plan d'eau. Les berges de l'Yonne et du plan d'eau ne subiront pas de modifications et aucuns travaux de terrassement n'aura lieu sur le site. Les sols ne seront pas impactés par notre projet (pas de parking, pas de locaux...), le projet porte sur le plan d'eau en lui-même.

### **5. Incidences sur l'ambiance sonore**

Les nuisances acoustiques seront similaires à celles perçues avant l'aménagement du port de plaisance puisque le plan d'eau accueille déjà des activités nautiques (amarrage, planche à voile). Il convient également de rappeler que l'amarrage des bateaux n'est pas une activité bruyante.

### **6. Altération de l'habitat en phase chantier**

De manière générale, afin de respecter les cycles biologiques des espèces faunistiques, nous éviterons de réaliser les travaux pendant la période de reproduction de la majorité des espèces, à savoir le printemps.

Durant le chantier, la mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles permettra de réduire fortement le risque de dégradation de l'habitat.

L'aménagement du projet ne nécessite pas de réaliser des travaux nocturnes qui auraient pu déranger les chiroptères durant leurs activités de chasse.

### **7. Conclusion**

Considérant les impacts potentiels et les solutions envisagées, le projet ne devrait pas générer d'incidences significatives sur la faune et la flore. Les espèces ne devraient pas souffrir du dérangement lié à l'implantation de notre projet.